



HAL
open science

Les villes antiques de la basse vallée de la Seine : premier bilan

Jerome Spiesser

► **To cite this version:**

Jerome Spiesser. Les villes antiques de la basse vallée de la Seine : premier bilan. *Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine*, 2021, 10. hal-03895885

HAL Id: hal-03895885

<https://hal.science/hal-03895885v1>

Submitted on 30 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jérôme Spiesser *

Les villes antiques de la basse vallée de la Seine : premier bilan

Depuis le XIX^e siècle, la découverte de villes antiques oubliées a suscité l'intérêt de nombreux archéologues. Ces découvertes ont pendant longtemps été guidées par les itinéraires anciens, comme la table de Peutinger ou l'Itinéraire d'Antonin. Copies de documents antiques, ces sources précieuses ont permis de localiser de nombreuses agglomérations gallo-romaines grâce aux distances qui y sont mentionnées. L'origine antique de la plupart de ces villes est aujourd'hui confirmée par les découvertes archéologiques, mais certaines localisations demeurent toujours énigmatiques. Malgré de nombreuses recherches, l'origine romaine de certaines localités n'a jamais pu être démontrée. Réévaluer la carte des agglomérations antiques est devenu un enjeu de la recherche archéologique depuis quelques années, comme en témoignent les programmes collectifs de recherche (PCR Arbano, PCR Agglomérations secondaires antiques en région Centre...) ou de récents articles de synthèses¹. Ces travaux ont permis de confirmer l'existence de nouvelles villes gallo-romaines, mais aussi de réfuter d'anciennes hypothèses, fondées sur des arguments non recevables. La basse vallée de la Seine est un territoire absent de ces bilans régionaux, créant un vide qu'il faut désormais combler.

Correspondant actuellement aux départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, ce territoire était autrefois divisé en quatre cités : Calètes, Véliocasses, Lexoviens et Aulerques Éburovices (fig. 1). Seront traitées ici, les villes, c'est-à-dire les agglomérations dont la taille justifie la présence d'un édifice communautaire, comme un théâtre, des thermes publics, une basilique... Exception faite des sanctuaires qui peuvent être isolés dans les campagnes, la présence d'un édifice public implique que le site est une agglomération qui dépasse la taille

* Docteur en Archéologie. Chargé d'études en archéologie, pour la communauté d'agglomération Caux Seine Agglo. Attaché à l'équipe Archéologies environnementales, de l'UMR 7041 ArScAn.

1. Christophe BATAUDY, Thierry LORHO, Martial MONTEIL, Sophie QUEVILLON, « Territoires et modes d'occupations dans l'ouest de la Gaule Lyonnaise au Haut-Empire : approches préliminaires », dans J.-L. Fiches, R. Plana-Mallart, V. Revilla Calvo (dir.), *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain. Gallia et Hispania*, AGER IX, 2012, p. 145-154.

du hameau. Elle est donc supérieure à quelques maisons regroupées. Seules les villes antiques de la cité des Aulerques Éburovices ont été étudiées récemment par Cécile Hartz, dans le cadre de son master 2, puis d'une thèse de doctorat soutenue en 2015 à l'université Paris 1². Ce bilan présentera, par cité, les différents sites présumés être des villes gallo-romaines, en différenciant celles qui sont attestées par les découvertes archéologiques, celles qui sont toujours soupçonnées et celles qui doivent être écartées de l'inventaire. En s'appuyant sur la carte des villes antiques dont la présence est assurée, une relecture des itinéraires anciens sera proposée dans un second temps. Couplée avec l'étude étymologique des noms de villes, cette analyse amènera à revoir la position des agglomérations de *Gravinum*, *Ritumagus* et *Petroman-talum*. Une analyse renouvelée du territoire à partir des notions présentes dans le nom de ces localités sera ensuite proposée.

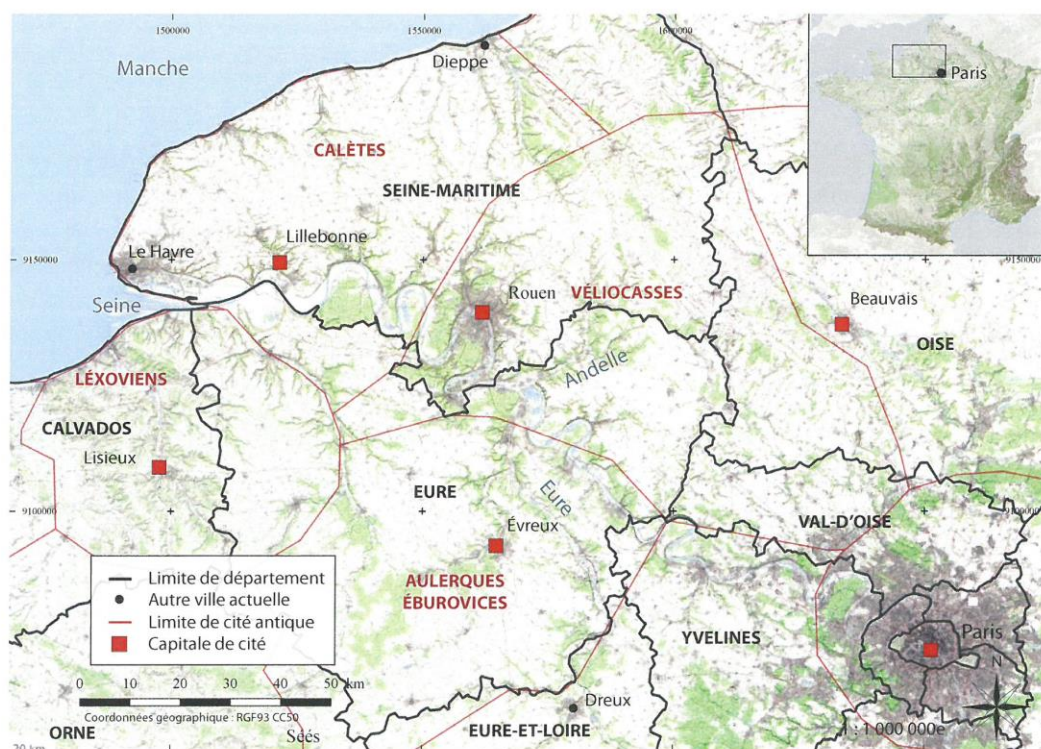


Figure 1 : Les quatre cités-antiques de la basse vallée de la Seine. © J. Spiesser.

2. Cécile HARTZ, *Habitat et trame urbaine dans les agglomérations secondaires de la cité des Aulerques Éburovices*, Mémoire de master 2, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2008 ; ID., *Le Vieil-Évreux et les « Grands sanctuaires »*, dans *les cités des Trois Gaules. Réflexions sur la dynamique de l'habitat*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015.

I. État des lieux

1. Les Calètes

Avant de disparaître à la fin du III^e siècle après J.-C., la cité des Calètes était administrée par son chef-lieu : *Juliobona* (Lillebonne). La localisation de cette agglomération ne fait plus débat depuis longtemps puisqu'un théâtre, des thermes publics et de nombreux habitats y ont été mis au jour. D'une superficie de 23 ha, cette capitale était vraisemblablement le principal port de l'embouchure de la Seine, point névralgique dans le commerce avec la Bretagne insulaire. La ville était alimentée par au moins un aqueduc et entourée de deux grandes nécropoles, au sud et à l'est. L'archéologie a montré que la cité des Calètes possédait au moins cinq autres villes pendant l'Antiquité. La ville de Dieppe est ainsi attestée par la présence d'une importante nécropole et de substructions gallo-romaines encore visibles au XIX^e siècle sur plus d'un kilomètre de long. Avant de disparaître sous l'action des marées, les vestiges de ce littoral étaient accompagnés d'une stratigraphie gallo-romaine dépassant 6 m d'épaisseur³. Plus au sud, une agglomération gallo-romaine était également présente à l'emplacement de Canouville. De cette dernière, nous ne connaissons que les éléments issus de prospections pédestres et un théâtre, fouillé dans les années 1970⁴. La première ville sur l'estuaire de la Seine est Harfleur où un quartier artisanal et un monument public ont été mis au jour en 2012. Le plan basilical de ce monument a d'ailleurs amené certains chercheurs à proposer l'hypothèse qu'il s'agissait d'une basilique antique⁵. Quarante kilomètres en amont, Caudebec-en-Caux est la plus ancienne ville de la cité puisque celle-ci était déjà présente à la fin de la Protohistoire. Les imposants remparts de son *oppidum* sont toujours visibles aux lieux-dits du Calidu et de la Vignette. Englobant les coteaux de part et d'autre d'une vallée, cet *oppidum* possédait probablement un port, autour duquel la ville semble s'être développée au Haut-Empire, comme en témoignent certains vestiges au niveau de la place d'Armes et une importante nécropole fouillée à proximité⁶. Saint-Pierre-de-Varengeville est la plus récente ville gallo-romaine qui a été trouvée dans la cité. Celle-ci est attestée par un espace bâti de 35 ha, comprenant des aires d'activités artisanales et des monuments publics, comme en témoigne la découverte récente d'un mur maçonné dont les fondations mesurent plus d'un mètre d'épaisseur⁷. Le développement de plusieurs de ces villes en parallèle du déclin d'*oppida* présents à proximité amène à s'interroger sur l'origine des villes calètes d'époque romaine, apparaissant davantage comme des déplacements d'agglomérations préexistantes que des créations ex nihilo. L'agglomération de Saint-Pierre-de-Varengeville est ainsi localisée à 1 800 m de l'*oppidum* du Catelier, le centre urbain de Dieppe se développe 2 km à l'ouest de l'*oppidum* de Bracquemont et la ville d'Harfleur est située à 7 km de l'*oppidum* de Sandouville.

3. Abbé COCHET, *La Seine-Inférieure historique et archéologique*, Paris, 1866, p. 236.

4. Jacques LE MAHO, Jean-Marie NICOLLE, «Le théâtre gallo-romain de Canouville (Seine-Maritime)», *Gallia*, 37, 2, 1979, p. 237.

5. Julien BOISSON, Éric FOLLAIN, «Découverte d'une basilique romaine à Harfleur (Seine-Maritime), première approche», *JARHN*, Rouen, 2014, p. 83-94.

6. Marie-Clotilde LEQUOY, *Caudebec-en-Caux (76), rapport de fouille de sauvetage sur l'oppidum du Calidu*, Rouen, SRA Haute-Normandie, 1986.

7. Bruno AUBRY, Véronique THÉRON et Vincent TESSIER, «Évolution chronologique et organisation spatiale de l'occupation du sol de la commune de Saint-Pierre-de-Varengeville», *Actes des Journées Archéologiques de Haute Normandie, juin 2015*, Rouen, 2016, p. 191.

Sept autres agglomérations gallo-romaines sont également soupçonnées sur le territoire Calètes. Un diagnostic réalisé en 2011 au niveau de Saint-Valéry-en-Caux (fig. 2, site 1) a ainsi livré de nombreuses structures gallo-romaines, témoins de bâtiments antiques regroupés sur au moins 3 ha. L'hypothèse d'une petite agglomération au niveau de Fécamp (fig. 2, site 2) et Étretat (fig. 2, site 3) a déjà été soulevée puisque d'anciennes voies, supposées antiques, partent de la capitale dans leur direction. Quelques vestiges antiques ont également été mis au jour dans ces localités⁸. L'hypothèse d'une ville au niveau du lieu-dit Greaume à Héricourt-en-Caux (fig. 2, site 7) est quant à elle fondée sur la découverte de nombreux vestiges gallo-romains, une étude toponymique révélant l'ancienneté du lieu et l'analyse de la table de Peutinger⁹. Celle-ci mentionne l'antique ville de *Gravinum* à 22 km de *Juliobona* (Lillebonne), distance semblable aux 26 km qui séparent actuellement les deux sites. Autour de la Seine, une grande nécropole de 450 sépultures indique la présence d'une communauté à proximité de «Vatteville-la-Rue» (fig. 2, site 10)¹⁰. Bien qu'un relevé Lidar y ait été mené en 2010, aucune agglomération n'a cependant été identifiée à proximité de cette nécropole. Cette absence supposée d'agglomération amène par conséquent à privilégier l'hypothèse qu'il s'agisse de la nécropole d'une communauté rurale. Une éventuelle agglomération est aussi envisagée sur la commune d'Anneville-Ambourville (fig. 2, site 11) suite à la découverte de vestiges antiques en plusieurs endroits.

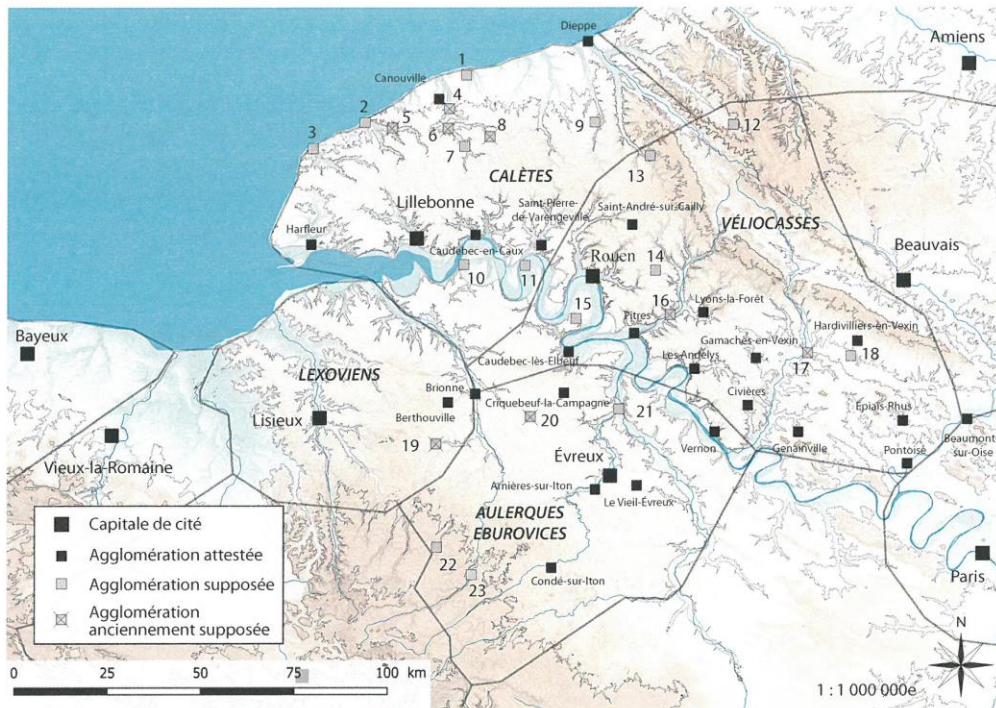


Figure 2 : Les agglomérations connues ou supposées en archéologie. © J. Spiesser.

8. Philippe FAJON, «Voies romaines : réalités ou fictions?», *Bulletin de la Société libre d'émulations*, Rouen, 1998, p. 17-30.
9. Jacques LE MAHO, «Vers une nouvelle identification de *Gravinum*», *Annales de Normandie*, n° 2, 1978, p. 99-112.
10. Marie-Clotilde LEQUOY, «La forêt de Brotonne dans l'Antiquité», dans J.-L. Dupouet, E. Dambrine, C. Dardignac, M. Georges-Leroy (dir.), *La Mémoire des forêts*, Fontainebleau, 2007, p. 117.

L'hypothèse d'une agglomération romaine sur le territoire de la commune de Cany-Barville (fig. 2, site 4) doit en revanche être écartée, puisque les nombreux vestiges qui y ont été découverts appartiennent à l'agglomération de Canouville, dont l'étendue dépasse l'actuelle limite communale. La présence d'une agglomération au niveau de Colleville (fig. 2, site 5) doit également être revue puisque la description qui en est faite correspond davantage à une villa avec un plan en U et un petit bâtiment thermal qu'à une agglomération. En ce qui concerne Grainville-la-Teinturière (fig. 2, site 6), c'est l'apparente ressemblance du nom avec le *Gravinum* de la table de Peutinger qui a amené certains érudits à émettre la possibilité qu'il y avait autrefois une ville. Celle-ci doit désormais être rejetée puisqu'aucune trace d'agglomération romaine n'y a été décelée et qu'une analyse toponymique n'a montré aucun lien entre Grainville et *Gravinum*. Il en est de même pour le site de Doudeville (fig. 2, site 8) dont l'argumentaire se fonde uniquement sur le croisement de deux voies supposées antiques. De plus, l'une d'elles est attribuée à l'époque romaine sur le simple fait qu'il s'agit de l'accès le plus direct pour relier Grainville-la-Teinturière à Dieppe.

2- Les Véliocasses

Rotomagus (Rouen) était autrefois la capitale de la cité des Véliocasses. De *Rotomagus*, nous connaissons son port, un édifice de spectacle au niveau de la rue Saint-Patrice, ainsi que des quartiers d'habitations. Son aire urbaine est estimée à 50 ha pour le Haut-Empire. Certains quartiers, en particulier au nord de la ville, ont brûlé dans le courant du III^e siècle. La ville se concentre ensuite dans un *castrum*. Ce ne sont pas moins d'une douzaine d'agglomérations gallo-romaines qui sont attestées dans la cité. Celles-ci se concentrent au nord de la vallée de la Seine où huit villes, toutes espacées de 15 km, forment deux alignements de pôles urbains. La plus septentrionale est localisée à Saint-André-sur-Cailly, 15 km au nord du chef-lieu. Une ville relativement importante y est connue grâce aux images satellitaires qui ont révélé un espace densément bâti sur près de 20 ha¹¹. Des vestiges de plusieurs monuments publics gallo-romains, dont un théâtre, ont aussi été retrouvés dans cette ville. Son espace urbain reste néanmoins méconnu puisqu'aucune fouille n'y a eu lieu depuis 1865. C'est également à 15 km de Rouen que les agglomérations antiques de Pîtres et Caudebec-lès-Elbeuf sont attestées par les découvertes archéologiques. De cette dernière nous ne connaissons qu'une nécropole, un possible édifice public et un quartier artisanal développé le long d'une route. La présence d'une boucherie ou d'une charcuterie y est attestée par de récentes fouilles. En l'état des connaissances, Caudebec-lès-Elbeuf apparaît comme une petite agglomération développée le long d'un axe routier. Localisée sur l'autre rive de la Seine, l'agglomération de Pîtres a livré un théâtre et des thermes publics, mais l'emprise de la ville reste méconnue. Sa chronologie a surtout été appréhendée par la découverte d'une grande nécropole au lieu-dit de la Remise. Sur près de 4000 m², des personnes y ont été enterrées de la fin de l'âge du Fer au IV^e siècle après J.-C.¹². À 15 kilomètres à l'est de Pîtres, se trouvent les villes antiques de Lyons-la-forêt et des Andelys. Pour cette première, l'agglomération antique se situe à la périphérie occidentale

11. Jérôme SPIESSER, *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les quatre cités de la basse vallée de la Seine*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2018, p. 215-221.

12. Éric MARE, Yves-Marie ADRIAN, Fabien PILON, «Le quartier sud de la nécropole de Pîtres (Eure). Aperçus des résultats de la fouille de 2008», *JARHN*, Rouen, 2015, p. 111-128.

de Lyons-la-Forêt. Seuls un théâtre et de nombreuses tuiles gallo-romaines dans les champs environnants attestent d'un ancien pôle urbain à cet emplacement. Le plan de l'occupation gallo-romaine des Andelys est aussi méconnu. Nous ne connaissons qu'une importante concentration de vestiges antiques à l'est des thermes publics qui y ont été fouillés dans les années 1980, ainsi que les ruines d'un théâtre romain. Ce dernier est situé sur le coteau, un kilomètre au nord de ce qui semble être le cœur de l'ancienne ville. Il n'est cependant pas exclu qu'un espace densément bâti fût présent dans le vallon qui les sépare. Toujours 15 km plus à l'est, les ruines de deux villes gallo-romaines ont récemment été mises au jour par la prospection aérienne, sur les communes de Gamaches-en-Vexin et Civières¹³. Un théâtre antique a ainsi été découvert au sud-ouest de Gamaches-en-Vexin. Plusieurs autres bâtiments, dont d'éventuels thermes, y ont également été repérés. Des prospections pédestres ont complété l'information sur la ville antique, qui devait avoir une superficie d'au moins 10 ha. L'agglomération gallo-romaine de Civières est peu documentée, mais attestée par la présence de nombreux bâtiments alignés le long d'une voie et d'un grand bâtiment rectangulaire à colonnade, appartenant à un vaste ensemble, large de 56 m et long d'au moins 60 m. L'imagerie aérienne a permis d'appréhender au moins 38 bâtiments répartis sur une trentaine d'hectares. Une agglomération antique est située à 15 km de Civières, sur la commune de Genainville. Les campagnes de fouilles s'y succèdent depuis les années 1990. L'espace urbain, qui s'étend sur environ 25 ha, intègre un grand sanctuaire et un théâtre. La ville se développe principalement dans les deux premiers siècles après J.-C., puis les nouveaux aménagements se font plus rares au III^e siècle. Son occupation perdure néanmoins jusque dans la seconde moitié du IV^e siècle, période à partir de laquelle la ville semble abandonnée¹⁴. Celle-ci est située à 26 km de Pontoise, où les itinéraires antiques placent *Briva Isarae*, qui signifie littéralement le Pont de l'Oise. Bien qu'épars, des vestiges antiques y sont connus à l'endroit où la chaussée Jules-César, route attestée dans l'Antiquité, traverse la rivière de l'Oise. Trois autres villes antiques sont présentes au nord de la cité, sur les communes d'Hardivilliers-en-Vexin, d'Épiais-Rhus et de Beaumont-sur-Oise. L'agglomération d'Hardivilliers-en-Vexin est uniquement connue par prospection. Un théâtre romain, environné de nombreux vestiges antiques, y a été identifié au lieu-dit la Chair à Loup. Présente dès la fin de l'âge du fer, une ville antique est située sur un plateau, sur la commune d'Épiais-Rhus. L'agglomération se développe au I^{er} siècle après J.-C., pour atteindre une quarantaine d'hectares. Parmi les édifices publics qui la composaient, on distingue un théâtre, des thermes publics, un sanctuaire et une grande place entourée de portiques, interprétée comme un éventuel forum. Le III^e siècle semble marquer l'arrêt de l'extension de la ville et du réaménagement des édifices publics, bien que certains aient continué d'être fréquentés jusqu'à la fin du III^e siècle, à l'instar des thermes. Fouillée à proximité, la nécropole du Buisson Saint-Jean a montré que son occupation a perduré jusqu'à la fin du IV^e siècle, voire au V^e siècle. Localisé sur la rive droite de l'Oise, entre *Lutetia* (Paris) et *Caesaromagus* (Beauvais), un centre urbain se développe au Haut-Empire à Beaumont-sur-Oise. D'un plan octogonal, il possède une superficie de 25 ha. On y connaît un théâtre, un sanctuaire et un quartier artisanal où les activités de potiers, de bronziers, de tableterie et de boucherie sont attestées.

13. Michel PROVOST, Véronique LE BORGNE, Jean-Noël LE BORGNE, Gilles DUMONTELLÉ, Cédric PAUPY, *Carte archéologique de la Gaule*, 27/2, L'Éure, Paris, 2019, p. 231 et 372.

14. C. HARTZ, *op. cit.* [n. 2], 2015, p. 433.

En plus de ces villes, cinq autres agglomérations antiques sont supposées dans la cité. Au nord du territoire, un pôle urbain est possible à Sainte-Beuve-en-Rivières (fig. 2, site 12), compte tenu de la découverte fréquente de vestiges antiques. Il en est de même sur la commune de Saint-Saëns (fig. 2, site 13), 30 km à l'ouest. La possibilité qu'une ville romaine ait existé au niveau de Martainville-Épreville Auzouville-sur-Ry (fig. 2, site 14) doit être soulevée, puisque ce secteur est à 15 km des agglomérations de Saint-André-sur-Cailly, Rouen, Lyons-la-Forêt et Pitres. Une attention particulière devra être portée à ce secteur dans les prochaines années. Le site de la Mare du Puits à Oissel (fig. 2, site 15) recèle potentiellement une petite agglomération puisque trois habitats y ont été fouillés à proximité d'un sanctuaire¹⁵. Cette hypothèse d'un sanctuaire polarisant l'habitat est également proposée à Loconville (fig. 2, site 18)¹⁶.

L'origine antique de Radepont (fig. 2, site 16) a été émise sur l'apparente ressemblance du nom de la ville avec la *Ritumagus* mentionnée sur les itinéraires d'Antonin. Cette hypothèse n'est plus retenue puisque le rapprochement étymologique a depuis été réfuté et qu'aucun vestige antique n'est connu sur la commune à l'exception de quelques *tegulae*. Il en est de même pour Gisors (fig. 2, site 17) qui était fondée sur l'analyse du réseau routier supposé antique, routes dont l'ancienneté gallo-romaine n'est plus d'actualité¹⁷.

3- Les Lévoviens

La cité des Lévoviens avait comme chef-lieu la ville de Lisieux, connue alors sous le nom de *Noviomagus*. Cette ville, dont la surface bâtie atteignit 40 ha au II^e siècle, était alimentée en eau par un aqueduc parallèle à la rivière de l'Obriquet. Un théâtre, des thermes publics et un possible sanctuaire des eaux y sont connus pour le Haut-Empire. Dans la seconde moitié du III^e siècle après J.-C., des bâtiments sont incendiés à l'image des thermes, d'autres sont progressivement abandonnés, comme la *domus* du boulevard Jeanne-d'Arc. L'espace urbain se resserre alors dans une enceinte urbaine de 8 ha à partir du IV^e siècle. Contrairement aux autres territoires de la basse vallée de la Seine, cette cité n'a livré quasiment aucune autre agglomération que son chef-lieu. Seul le site de Berthouville présente un espace urbanisé autour d'un théâtre et d'un grand sanctuaire dédié au *deus Mercurius Kanetonnessus*¹⁸, soit au Mercure de *Canetonum*¹⁹. Ce dernier étant le nom antique de l'agglomération. Une dernière agglomération est attestée à Brionne, dans un espace aux confins des quatre cités. L'existence d'une ville antique à cet emplacement a été confirmée par la récente fouille d'un quartier artisanal, avec des traces d'activités bouchères et de tannerie²⁰. Aménagé dès la période augustéenne, ce site en périphérie de la ville est détruit dans le courant du III^e siècle. Sa position remarquable doit

15. Léon DE VESLY, «Exploration archéologique de la forêt du Rouvray. Fouilles de 1903», *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, Rouen, 1905, p. 5-15.

16. Georges-Pierre WOIMANT, *Carte archéologique de la Gaule, 60, L'Oise*, Paris, 1995, p. 296.

17. P. FAJON, *op. cit.* [n. 8], 1998; Sandrine ROBERT, «Les itinéraires anciens traversant le Val-d'Oise», *Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise*, 38, 2006, p. 7-23.

18. Mathilde AVISSEAU-BROUSTET, Cécile COLONNA, *Le Luxe dans l'Antiquité. Trésor de la Bibliothèque Nationale de France*, Paris, 2017.

19. Louis CONTE, Anaël FAVARD, Michel DABAS, Éric MARMET, *Prospection géophysique du site de Berthouville*, Rouen, SRA Haute-Normandie, 2005.

20. Pierre WECH, «Brionne, collège Pierre-Brossolette. Un quartier artisanal des I^{er} et II^e siècles en périphérie de l'agglomération antique», *JARHN*, Rouen, 2015, p. 47.

aussi être soulignée, puisqu'en plus d'être aux confins de quatre cités, elle est équidistante des quatre chefs-lieux d'environ 38 km, avec lesquels elle formerait un pentagramme parfait s'il existait une cinquième ville aux environs de Glos-la-Ferrière (fig. 2, site 22)²¹.

L'éventualité qu'il y ait eu une ville antique au niveau de Bernay (fig. 2, site 19) a déjà été évoquée, compte tenu de sa position au croisement de deux voies supposées antiques. L'absence d'indice archéologique malgré de nombreuses campagnes de prospection archéologique et la remise en cause de l'origine antique de la voie Brionne-Sées amène à réfuter cette hypothèse²².

4- Les Aulerques Éburovices

Durant l'Antiquité, la ville de *Mediolanum Aulercorum* (Évreux) administrait la cité des Aulerques Éburovices. D'une superficie comprise entre 40 ha et 60 ha au début du II^e siècle, sa localisation est archéologiquement attestée par la découverte d'un théâtre, de thermes publics et de l'enceinte de son *castrum*²³. Construite dans la seconde moitié du III^e siècle, cette enceinte apparaît un peu plus précoce que celles des autres chefs-lieux²⁴. La dynamique urbaine de cette ville ne déroge cependant pas au contexte régional, puisque des quartiers entiers semblent abandonnés en périphérie de la ville, à la fin du III^e siècle. Cinq autres villes sont attestées par l'archéologie dans le territoire des Aulerques Éburovices. La plus septentrionale est Criquebeuf-la-Campagne où les campagnes de prospection aérienne ont décelé deux sanctuaires, un théâtre et les traces de plusieurs habitats. Les fragments de céramiques retrouvés sur place permettent a minima d'envisager une occupation du site aux I^{er} et II^e siècles après J.-C. Cas particulier, une occupation perdure durant l'Antiquité dans l'*oppidum* de Vernon, durant le I^{er}, voire le II^e siècle après J.-C., comme l'ont démontré les fouilles qui y ont eu lieu au début du XX^e siècle²⁵. Cas également particuliers dans le contexte régional, deux centres urbains étaient présents durant l'Antiquité à environ 5 km de la capitale : Arnières-sur-Iton et Le Vieil-Évreux. Localisée au sud-ouest, Arnières-sur-Iton présente une morphologie « classique » d'une petite ville gallo-romaine de la basse vallée de la Seine, avec son théâtre et ses habitats organisés selon une trame orthogonale²⁶. La morphologie de l'agglomération du Vieil-Évreux est à l'inverse originale, d'une part compte tenu de son importante superficie, 230 ha, mais aussi de sa forme pentagonale organisée autour d'un grand sanctuaire²⁷. La présence de thermes publics, d'un théâtre, de plusieurs sanctuaires et de nombreux habitats est l'indice d'une véritable ville. Mise en place à la fin du I^{er} siècle avant J.-C., celle-ci se développe essentiellement au cours des deux premiers siècles après

21. J. SPIESSER, *op. cit.* [n. 11], 2018, p. 244.

22. M. PROVOST *et al.*, *op. cit.* [n. 13], 2019, p. 152.

23. Pierre WECH, « De la ville romaine à nos jours. Fouille et surveillance de travaux aux abords de la cathédrale d'Évreux (Eure) entre 2012 et 2014 », *Journées d'archéologie régionale, Haute-Normandie*, Rouen, 2018, p. 146.

24. C. HARTZ, *op. cit.* [n. 2], 2015, p. 247.

25. Henri GADEAU DE KERVILLE, Alphonse-Georges POULAIN, « Résultats des fouilles gallo-romaines effectuées au Camp du Vernonnet, commune de Vernon (Eure) », *Bulletin de la Société Normande d'Études préhistoriques*, 26, 1928, p. 107-134.

26. Yves-Marie ADRIAN, « Arnières-sur-Iton. Rue du Champier des flotteurs », *Bulletin Scientifique Régional*, Rouen, 2007, p. 22-23.

27. Sandrine BERTAUDIÈRE, « Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure) : synthèse de la fouille triennale 2011-2013 », *Journées d'archéologie régionale*, Rouen, 2015, p. 61-72.

J.-C. La plupart des édifices ont néanmoins connu des réaménagements au III^e siècle, avant d'être abandonnés dans le courant du IV^e siècle. La dernière agglomération des Aulerques Ébuovices connue à ce jour est localisée à Condé-sur-Iton. Elle est présente au sud-ouest de la ville actuelle, sur la rive gauche de l'Iton. La prospection aérienne y a mis en évidence un pôle urbain structuré le long d'une route, sur environ 3 ha. Un *fanum* octogonal y a également été fouillé en 2005. Celui-ci est présent dans un espace densément bâti ; les dimensions de certains édifices amènent à émettre l'hypothèse qu'ils puissent correspondre à d'anciens monuments publics.

Trois autres agglomérations antiques sont supposées dans la cité. Une ville gallo-romaine est ainsi supposée au lieu-dit du Moulin Potel à Acquigny (fig. 2, site 21), où une possible trame viaire orthonormée a été identifiée lors d'un survol aérien. Cette trame est visible sur près de 3 ha et insère quelques bâtiments. Une reconnaissance au sol a permis de retrouver des tessons de céramiques antiques, dont la quantité reste indéterminée. Plus au sud, l'éventualité qu'il existe un centre urbain aux alentours de Glos-la-Ferrières (fig. 2, site 22) doit être soulevée puisque le réseau des chefs-lieux disposés autour de Brionne formerait un pentagramme parfait si une agglomération se trouvait à cet emplacement. Il convient néanmoins de rappeler que cette hypothèse repose sur un argumentaire faible et qu'il ne s'agit là que d'une piste pour les futures recherches. Une ville antique est également possible à Rugles (fig. 2, site 23) où plusieurs bâtiments gallo-romains ont été découverts, notamment sous l'église, ainsi que des vestiges antiques en divers autres points de la commune.

L'existence d'une ville antique sur la commune du Neubourg (fig. 2, site 20) doit cependant être reconsidérée puisque celle-ci était fondée sur le carrefour de deux voies, anciennement supposées romaines. Les nombreux survols aériens qui y ont eu lieu ces 40 dernières années ont permis de découvrir un ensemble d'enclos circulaires, probablement protohistoriques, mais aucune trace d'un centre urbain gallo-romain²⁸.

5- Bilan des connaissances

Les quatre cités de la basse vallée de la Seine comptaient au minimum 28 agglomérations dans l'Antiquité, soit une densité de 1,8 agglomération tous les 1 000 km². En prenant en compte tous les sites potentiels, à l'exception des sept hypothèses qui doivent désormais être écartées, cette densité peut s'élever à 2,7 agglomérations tous les 1 000 km². Les situations divergent cependant entre les cités. Localisées au nord de la Seine, les Calètes et les Véliocasses ont respectivement une densité minimale de 3,5 et 3,4 agglomérations pour 1 000 km², alors que le sud de la Seine est deux fois moins urbanisé, avec 1,6 agglomération/1 000 km² chez les Aulerques Ébuovices et 1,2 agglomération/1 000 km² dans la cité des Lévoviens. La cité calète se distingue néanmoins de ses voisins véliocasses par le fait que la majorité de ses agglomérations ne correspond probablement pas à des créations ex nihilo, mais à des déplacements d'*oppida* gaulois. Près de 90 % des agglomérations gallo-romaines de ces cités sont cependant créées au début de la période romaine, vraisemblablement lors d'un même programme architectural puisqu'elles forment un réseau très organisé, peut-être planifié. Autour de la Seine, une douzaine d'agglomérations gallo-romaines sont ainsi équidistantes de 15 km, formant une double rangée de pôles, parallèle au fleuve. À l'intérieur des

28. M. PROVOST *et al.*, *op. cit.* [n. 13], 2019, p. 549.

terres, ces nouvelles agglomérations sont espacées de 30 km²⁹. Ces espacements de 15 ou 30 km correspondent aux distances pouvant être parcourues en l'espace d'une demi-journée ou d'une journée, et ce jusqu'au Moyen Âge³⁰. Un programme de planification urbaine visant à optimiser les trajets journaliers a donc été mis en place dans la basse vallée de la Seine au début de l'Antiquité. Celui-ci correspond probablement à la réorganisation de la carte des agglomérations gallo-romaines sous Auguste, observée dans le nord de la Gaule³¹. D'après une récente synthèse, celle-ci aurait été décidée entre 15 et 12 avant J.-C., mais les travaux n'auraient débuté qu'aux environs de l'an 10 avant J.-C.³². Plusieurs tendances se dégagent quant au fait urbain de la basse vallée de la Seine. Bien que les premières infrastructures soient aménagées dès le début de l'Antiquité, les villes vont progressivement s'urbaniser au cours des deux premiers siècles après J.-C. et se doter d'une parure monumentale. Les édifices publics qui apparaissent le plus tôt sont les sanctuaires, comme au Vieil-Évreux et probablement aussi à Berthouville. Quelques décennies plus tard, dans la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C., les premiers édifices de spectacles ont été construits, à l'image de ceux de Lillebonne, du Vieil-Évreux et d'Arnières-sur-Iton. Les derniers monuments publics qui viennent étoffer cette parure monumentale des villes sont les thermes publics. Ceux-ci sont généralement construits dans le courant du II^e siècle après J.-C. C'est le cas des Andelys, d'Évreux ou encore du Vieil-Évreux. Gourmands en place, les thermes publics et les édifices de spectacles sont souvent relégués en périphérie des centres urbains, qui atteignent leur extension maximale à la fin du II^e siècle. Les rares fouilles de ces périphéries d'agglomérations révèlent la présence de traces d'artisanats, à l'image du collège de la Côte-Blanche à Lillebonne, du Coteau du Calvaire à Harfleur ou du collège Pierre-Brossolette à Brionne. Le III^e siècle révèle une véritable rupture dans l'urbanisme des cités antiques de la basse vallée de la Seine. L'aire urbaine cesse de s'accroître et les réaménagements d'édifices publics se font de plus en plus rares à partir du milieu du III^e siècle. C'est également dans la seconde moitié du III^e siècle que les archéologues ont observé d'importants niveaux d'incendies dans les chefs-lieux antiques. Bien que l'origine des feux ne soit toujours pas connue, les flammes ravagent des quartiers entiers de la ville de Lillebonne, de Rouen et de Lisieux. Une grande partie de ces quartiers n'a pas été reconstruite, l'habitat de ces chefs-lieux a ensuite été cantonné dans les aires urbaines réduites, entourées d'enceintes monumentales construites entre la fin du III^e siècle et le début du IV^e siècle. À Évreux et Lisieux, les archéologues ont remarqué que certains habitats périphériques, pourtant non incendiés, sont abandonnés au cours de la même période. Il semble par conséquent que ce resserrement de certaines aires urbaines ne doive pas être uniquement imputé à des incendies, mais témoigne d'une nouvelle façon de vivre en ville.

29. J. SPIESSER, *op. cit.* [n. 11], 2018, p. 235-245.

30. Pierre OUZOULIAS, «Étude Rigaud et le Vieux chemin Paris-Rouen», dans J. Guisenier, *Matière et figure*, Paris, collection Études et travaux, n° 3, 1991, p. 31.

31. Robert BEDON, *Les Villes dans les trois Gaules de César à Néron, dans leur contexte historique, territorial et politique*, Paris, 1999; M. REDDÉ, W. VAN ANDRINGA (dir.), *La Naissance des capitales de cités en Gaule Chevelue*, *Gallia*, 72, 1, 2015.

32. William VAN ANDRINGA, «Le cens, l'autel et la ville chef-lieu: Auguste et l'urbanisation des Trois Gaules», dans M. Reddé, W. Van Andringa (dir.), *La naissance des capitales de cités en Gaule Chevelue*, *Gallia*, 72, 1, 2015, p. 22.

II- Relecture des itinéraires anciens

1- La table de Peutinger et l'*Itinerarium Antonini Augusti*

Les itinéraires antiques sont essentiels pour appréhender les circuits de communication, mais aussi identifier le nom de certaines villes antiques, précisant de fait leur origine et leur rôle dans les réseaux commerciaux. Les agglomérations gauloises qui perdurent durant l'Antiquité ont par exemple gardé leur nom d'origine, tandis que le nom des villes nouvelles est formé des caractéristiques toponymiques locales parfois associées au nom impérial³³. Cette recherche des noms anciens s'appuie sur l'étude de la table de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin³⁴. Ce dernier n'est pas une cartographie, mais une liste d'itinéraires mentionnant le nom des stations routières par lesquelles il était nécessaire de passer pour relier deux villes, ainsi que les distances séparant les lieux mentionnés. L'*Itinerarium Antonini Augusti*, dont seules des copies médiévales rédigées entre le VIII^e et le XV^e siècle nous sont parvenues³⁵, a peut-être été initié sous le règne de Caracalla au début du III^e siècle, bien que la version que nous connaissons date plutôt du règne de Dioclétien, c'est-à-dire de la fin du III^e siècle³⁶. La table de Peutinger est une copie médiévale (XIII^e siècle) d'une carte des itinéraires commerciaux de l'Empire romain qui a probablement été dessinée au III^e siècle apr. J.-C.³⁷. Les itinéraires y sont représentés par des traits orange coudés au niveau de chaque agglomération servant de relais routier. Ces points d'inflexion comportent dans la plupart des cas le nom antique de la ville et une indication de la distance qui la sépare de l'agglomération précédente. En ce qui concerne la Gaule Lyonnaise, l'unité de référence est la lieue gallo-romaine (*leuga*) correspondant à 2222 m³⁸ et non le mille romain (1481 m)³⁹, comme indiqué par l'auteur tardo-antique Ammien Marcellin⁴⁰. Le nom de certaines agglomérations est parfois associé à un symbole représentant schématiquement la porte de la ville (deux tours) indiquant qu'il s'agit du chef-lieu de la cité. Les indications présentes sur ces itinéraires peuvent ainsi être replacées sur la carte des agglomérations antiques attestées par l'archéologie, aussi bien pour la table de Peutinger (fig. 3) que l'*Itinerarium Antonini Augusti* (fig. 4).

L'*Itinerarium Antonini Augusti* apparaît comme le principal document antique décrivant les réseaux commerciaux de la basse vallée de la Seine avec 16 relations inter-agglomérations, contre 11 sur la table de Peutinger. Il est cependant le plus approximatif puisque de nombreuses erreurs de distances semblent présentes, en particulier sur les liaisons *Noviomagus* (Lisieux)-*Durocasses* (Dreux) et *Petromantalum* (Gamaches-en-Vexin)-*Lutetia* (Paris). Il s'agit à

33. W. VAN ANDRINGA, *op. cit.* [n. 32], 2015, p. 24.

34. Agricola-Joseph DE FORTIA D'URBAN, *Recueil des itinéraires anciens*, Paris, 1845, p. 115-116 et 229-230.

35. S. ROBERT, N. VERDIER (dir.), *Dynamiques et résilience des réseaux routiers: archéogéographes et archéologues en Île-de-France*, Joué-les-Tours, *Revue archéologique du Centre de la France*, 52^e suppl., 2014, p. 16.

36. Raymond CHEVALIER, *Les Voies romaines*, Paris, 1972, p. 30-33.

37. S. ROBERT (dir.), *Sources et techniques de l'archéogéographie*, Besançon, 2011, p. 127.

38. Jean BRUANT, Olivier COTTÉ, Véronique PISSOT, «La voie d'origine antique Orléans-Paris à Massy-Palaiseau (Essonne)», dans S. Robert, N. Verdier (dir.), *Dynamiques et résilience des réseaux routiers: archéogéographes et archéologues en Île-de-France*, Joué-les-Tours, 52^e suppl. à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 2014, p. 134.

39. Jean BRUANT, Régis TOUQUET, «Origines protohistoriques des voies de grands parcours antiques en territoires Carnute, Sénon et Parisii. Éléments fournis par l'archéologie préventive et l'archéogéographie», dans G. Blancquaert et Fr. Malrain (dir.), *Évolutions des sociétés gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes*, Actes du 38^e colloque de l'AFFEAF Amiens, *Revue archéologique de Picardie*, 30, 2016, p. 23.

40. AMMIEN MARCELLIN, *Histoires*, XV.

l'évidence d'erreurs sur le document et non d'une mauvaise localisation des villes antiques puisque certaines relations sont indiquées comme bien inférieures à ce qu'elles peuvent être en réalité, à l'instar de la liaison *Ratumagus* (Rouen)-*Lutetia* (Paris) indiquée comme faisant 98 km (XXXXIV lieues) au total, alors que ces deux pôles sont distants de 117 km minimum. Il est probable que cela soit la conséquence d'une mauvaise copie du document initial n'indiquant pas XVIII lieues (42 km) entre *Petromantalum* (Gamaches-en-Vexin) et *Lutetia* (Paris), mais entre *Petromantalum* et *Briva Isarae* (Pontoise), ces dernières étant effectivement distantes de 43 km. Il en est de même pour la relation *Noviomagus* (Lisieux)-*Condate* (Condé-sur-Iton) correspondant au minimum à 64 km, alors que celle-ci est indiquée comme faisant XVII lieues, soit 38 km. Il est en effet curieux de constater que cette distance est exactement la même que celle de la liaison précédente reliant *Breviodurum* (Brionne) à *Noviomagus* (Lisieux). Malgré ces quelques erreurs de copie, le document reste toutefois de bonne qualité avec un écart médian de 3 km entre les distances nominales et celles qui sont indiquées, soit approximativement une lieue gallo-romaine, comme la table de Peutinger où l'écart médian observé ici est de 2 km.

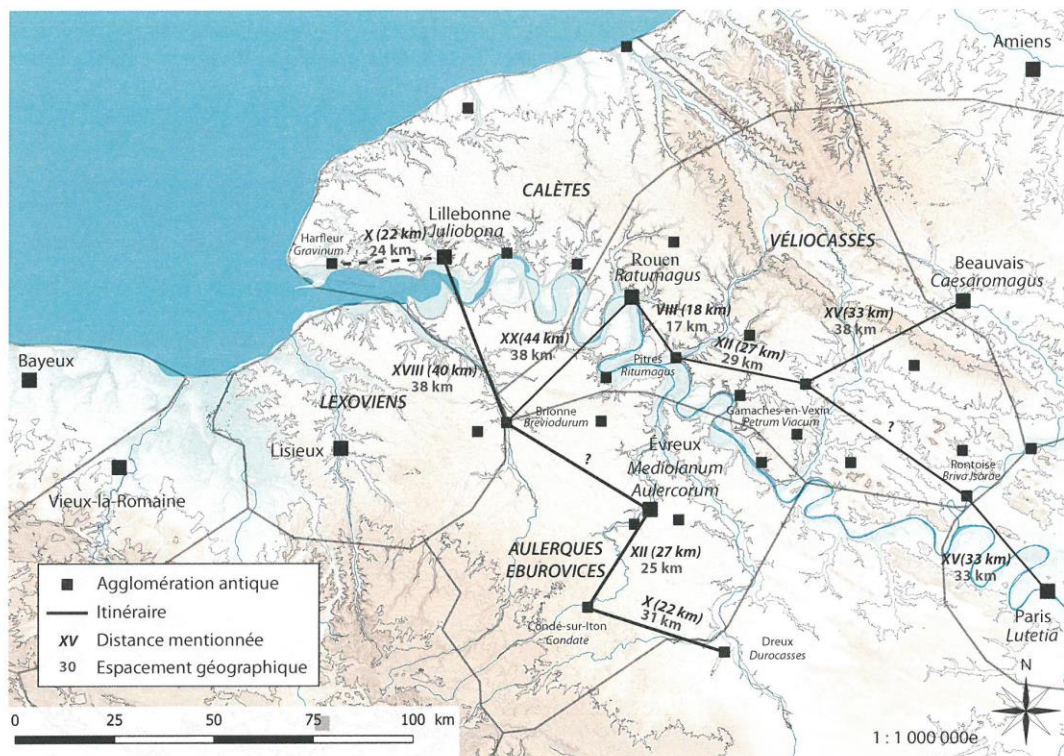


Figure 3: Confrontation de la table de Peutinger avec les sites archéologiques. © J. Spiesser, d'après la table de Peutinger.

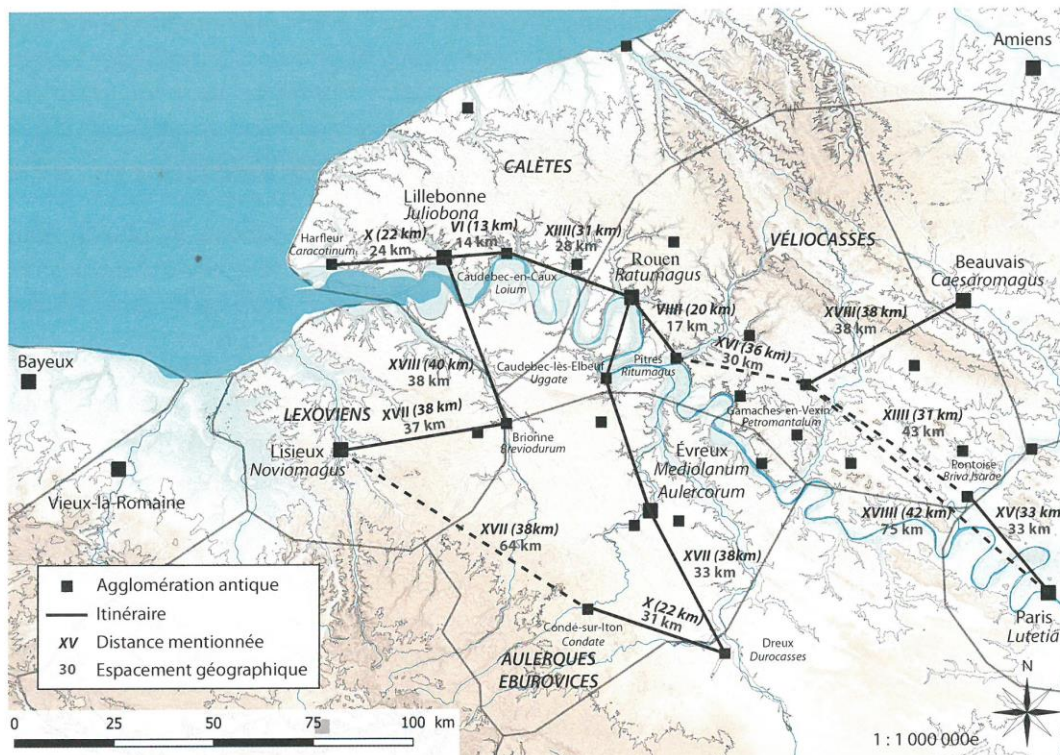


Figure 4 : Confrontation des itinéraires d'Antonin avec les sites archéologiques. © J. Spiesser, d'après De Fortia D'Urban 1845.

2- Localisation de *Gravinum*, *Ritumagus* et *Petromentalum*

Les agglomérations de *Gravinum*, *Ritumagus* et *Petromentalum* ont alimenté de vifs débats sur leur localisation, débats à l'origine de nombreuses hypothèses qui ont perduré dans les cartes des villes antiques, bien que leur argumentaire ait été réfuté. Ceci est le cas de Grainville-la-Teinturière ou encore de Radepont. L'analyse étymologique à l'origine de cette remise en cause des suppositions passées amène néanmoins de précieux éléments topographiques ou toponymiques qui permettent de proposer de nouvelles hypothèses quant à la localisation de ces trois villes.

Le mot *Petrum viacum* mentionné sur la table de Peutinger (III^e siècle) est très intéressant puisqu'il peut être formé de *Petrum* désignant « la pierre » et de *Viacum* indiquant « la voie », interprété comme « la Pierre miliare »⁴¹. Il est aussi possible que *Viacum* provienne du terme *Vicus* (un bourg, une petite ville, une agglomération, un nœud de communication...) ⁴² qui serait une modification du *-mantalum* de l'Itinéraire d'Antonin pouvant faire référence à un nom d'homme gaulois (*Mantalo*)⁴³. Cela n'est peut-être pas une évolution isolée puisque

41. Louis GRAVES, *Notice archéologique sur le département de l'Oise*, Beauvais, 1856, p. 14.

42. Philippe LEVEAU, « *Vicus*, agglomérations secondaires. Des mots différents pour une même entité ? », dans Chr. Cribellier, A. Ferdière (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, Tours, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 42^e suppl., 2012, p. 165-176.

43. Albert DAUZAT, Charles ROSTAING, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 2^e édition, 1963, p. 431.

l'agglomération de *Mantavia* mentionnée au VIII^e siècle dans l'Aube correspond aujourd'hui à Viapres-le-Petit, «Viapres» dérivant aussi du terme *vicus*⁴⁴. D'après ces hypothèses, la ville qui semble correspondre à l'agglomération antique proche de Gamaches-en-Vexin aurait été appelée la Pierre de Mantalum (*Petromantalum*) puis serait devenue *Petrum Viacum* durant l'Antiquité tardive ou le haut Moyen Âge, que l'on peut traduire par «le Bourg de pierre» ou «la Pierre miliare». Il apparaît donc possible que ces deux noms correspondent à une seule et même agglomération située au niveau de Gamaches-en-Vexin sur la table de Peutinger, ainsi que sur l'Itinéraire d'Antonin si on accepte le postulat que les XVIII lieues mentionnées pour la relation *Petromantalum-Lutetia* (Paris) est une erreur de copie, qui devait initialement relier *Petromantalum-Briva Isarae* (Pontoise).

La localisation de *Ritumagus* fait également débat puisque cette agglomération a été mentionnée au niveau de Radepont dès le XIX^e siècle, en se basant sur l'apparente ressemblance des deux noms et la position géographique de ce village situé à proximité de la Chaussée Jules César, à environ 19 km de Rouen⁴⁵. Cette identification doit être remise en question puisque les vestiges antiques y sont extrêmement fugaces et qu'il n'existe aucun lien étymologique entre *Ritumagus* et Radepont. Ce dernier est mentionné pour la première fois en 1034 sous le nom Radipons, formé du préfixe radi- provenant de la racine germanique *Ratdo-* et de *-pons* (le pont)⁴⁶. Il diffère ainsi du nom antique *Ritumagus* composé du suffixe *-magus* (le marché)⁴⁷ précédé de *Ritu-* probablement dérivé de *Ritum-* (le gué)⁴⁸. La localisation de *Ritumagus* au niveau de Pîtres est plus probable compte tenu de sa position à proximité de la Seine où la présence d'un gué est attestée dès la protohistoire⁴⁹ et de sa localisation mentionnée aussi bien sur la table de Peutinger que l'Itinéraire d'Antonin. Cette localisation correspondant davantage à Pîtres qu'à Radepont si l'on considère que *Petrum Viacum/Petromantalum* est situé au niveau de Gamaches-en-Vexin.

La possibilité qu'Harfleur corresponde à l'antique ville de *Gravinum* a très vite été évincée dans les publications antérieures alors que l'identification de *Caracotinum* à cet emplacement s'est rapidement imposée, bien qu'elle ne repose que sur le même argument, à savoir qu'elles sont à dix lieues de *Juliobona* (Lillebonne)⁵⁰. Cette possibilité était néanmoins envisagée au début du XIX^e siècle⁵¹. Cette relecture est probablement due à la présence sur la table de Peutinger d'une liaison entre *Gravinum* et *Bononia* (Boulogne), induisant les auteurs à placer cette agglomération à 10 lieues (22 km) au nord de *Juliobona* (Lillebonne). *Gravinum* a par conséquent été localisé au niveau de Grainville-la-Teinturière à cause de la ressemblance supposée des noms. Les étymologies de ces deux noms sont néanmoins très différentes puisque *Gravinum* est un nom latin composé du préfixe *Grav-* dérivé de *Grava* (la pierre), alors que Grainville est un nom qui apparaît au XI^e siècle, formé du préfixe Grain- provenant du nom germanique *Guarin*⁵².

44. A. DAUZAT et C. ROSTAING, *op. cit.* [n. 43], 1963, p. 711.

45. COCHET, *op. cit.* [n. 3], 1866, 28.

46. A. DAUZAT et C. ROSTAING, *op. cit.* [n. 43], 1963, p. 554.

47. A. DAUZAT et C. ROSTAING, *op. cit.* [n. 43], 1963, p. 431.

48. W. VAN ANDRINGA, *op. cit.* [n. 32], 2015, p. 24.

49. Cyril MARCIGNY, Sylvain MAZET, Bruno AUBRY, Vincent CARPENTIER, «Alizay / Igoville. Le Fort-Tranche 3 nord», *Bilan Scientifique régional*, Rouen, SRA Normandie, 2012, p. 21 ; J. SPIESSER, *op. cit.* [n. 11], 2018, p. 280.

50. Abbé COCHET, *op. cit.* [n. 3], 1866, p. 343.

51. Arcisse DE CAUMONT, *Cours d'Antiquités monumentales professés à Caen, en 1830*, Paris, t. 2, 1831, p. 59.

52. A. DAUZAT et C. ROSTAING, *op. cit.* [n. 43], 1963, p. 331.

Ce même argumentaire et la faiblesse des découvertes archéologiques antiques trouvées sur la commune ont amené certains auteurs à localiser *Gravinum* aux alentours du hameau de *Greaume* à Héricourt-en-Caux, notamment suite à la découverte d'une plus grande densité de vestiges antiques, mais aussi à la présence d'une morphologie polynucléaire courante dans les villages mérovingiens et de sept lieux consacrés dédiés à des saints typiques des fondations des VII^e et VIII^e siècles⁵³. L'ancienneté de ce hameau qui remonterait à l'époque mérovingienne est en effet probable, mais rien ne démontre l'existence d'une ville antique, d'autant que seuls deux bâtiments antiques y ont été repérés à proximité de la villa gallo-romaine située au lieu-dit la Maison de Saint-Mellon⁵⁴. L'une des possibilités qui doivent être évoquées ici serait que *Gravinum* et *Caracotinum* ne sont qu'une seule et même ville située à Harfleur, comme les itinéraires antiques le laissent entendre. La solution semble venir de l'étymologie puisque ces trois noms font clairement référence à une falaise, qu'il s'agisse du préfixe *Cara-* de *Caracotinum* provenant de la racine pré indo-européenne *Kar-* désignant un rocher⁵⁵, du préfixe latin *Grav-* venant de *Grava* (la pierre) que l'on retrouve dans *Gravinum* ou encore du nom Harfleur dérivant du nom médiéval de *Harfløth* formé par le préfixe scandinave *har-* indiquant quelque chose de haut, et le suffixe saxon *fleot* (crique) en référence à une cavité sur une falaise⁵⁶. Selon cette hypothèse, le nom *Caracotinum* serait devenu *Gravinum* pendant l'Antiquité, puis *Harfløth* au Moyen Âge, qui aurait dérivé en Harfleur. Un parallèle est aussi à souligner entre les agglomérations *Caracotinum*/*Gravinum* et *Petromantalum*/*Petrum Viacum*, puisqu'il s'agit des seuls noms de villes connus ayant probablement changé pendant l'Antiquité dans la basse vallée de la Seine, et que ceux-ci font référence à la pierre. Cette information qui peut n'être qu'une coïncidence mérite d'être soulignée pour les études futures. Les évolutions étymologiques des noms de ces deux villes amènent également à poser la question d'une antériorité des informations présentes sur l'*Itinerarium Antonini Augusti* par rapport à ceux de la table de Peutinger, bien que ces deux documents soient réalisés dans le courant du III^e siècle.

3- Réflexion étymologique

L'étymologie des noms de villes antiques est très intéressante puisqu'elle peut apporter des éléments sur une fonction commerciale, sur une place dans le réseau des voies de communication, mais également sur l'origine antique ou gauloise. Le suffixe *-magus* que l'on rencontre par exemple dans le nom antique de quatre villes désigne la présence d'un marché (fig. 5)⁵⁷. Ces villes ont par conséquent un rôle commercial ou ont été créées dans cet objectif. Il s'agit de la ville de *Noviomagus* (Lisieux) dont le préfixe *novio-* fait référence au caractère nouveau de ce marché⁵⁸. Les noms *Ratumagus* (Rouen) et *Ritumagus* (Pîtres) ont des préfixes qui sont tous deux dérivés de *ritum* que l'on peut traduire par le gué⁵⁹. Ces deux agglomérations présentes dans la vallée de la Seine seraient alors des places de marché à proximité de passages à gué. La ville de *Caesaromagus* (Beauvais) serait quant-à elle formée du préfixe *Caesaro-* indiquant que ce marché

53. J. LE MAHO, *op. cit.* [n. 9], 1978, p. 108.

54. Isabelle ROGERET, *Carte archéologique de la Gaule, 76, La Seine-Maritime*, Paris, 1998, p. 315.

55. Albert DAUZAT, *La toponymie française*, Paris, 2^e édition, 1971, p. 72.

56. A. DAUZAT et C. ROSTAING, *op. cit.* [n. 43], 1963, p. 344.

57. A. DAUZAT et C. ROSTAING, *op. cit.* [n. 43], 1963, p. 247.

58. R. BEDON, *op. cit.* [n. 31], 1999, p. 248.

59. R. BEDON, *op. cit.* [n. 31], 1999, p. 243 et W. VAN ANDRINGA, *op. cit.* [n. 31], 2015, p. 24.

aurait été créé par un empereur romain. La ville de *Juliobona* fait également référence à sa création au début de l'Antiquité par son préfixe *Julio-* indiquant que celle-ci a été créée par César ou Auguste⁶⁰. Le suffixe *-bona* désignant une source ou un lieu habité⁶¹.

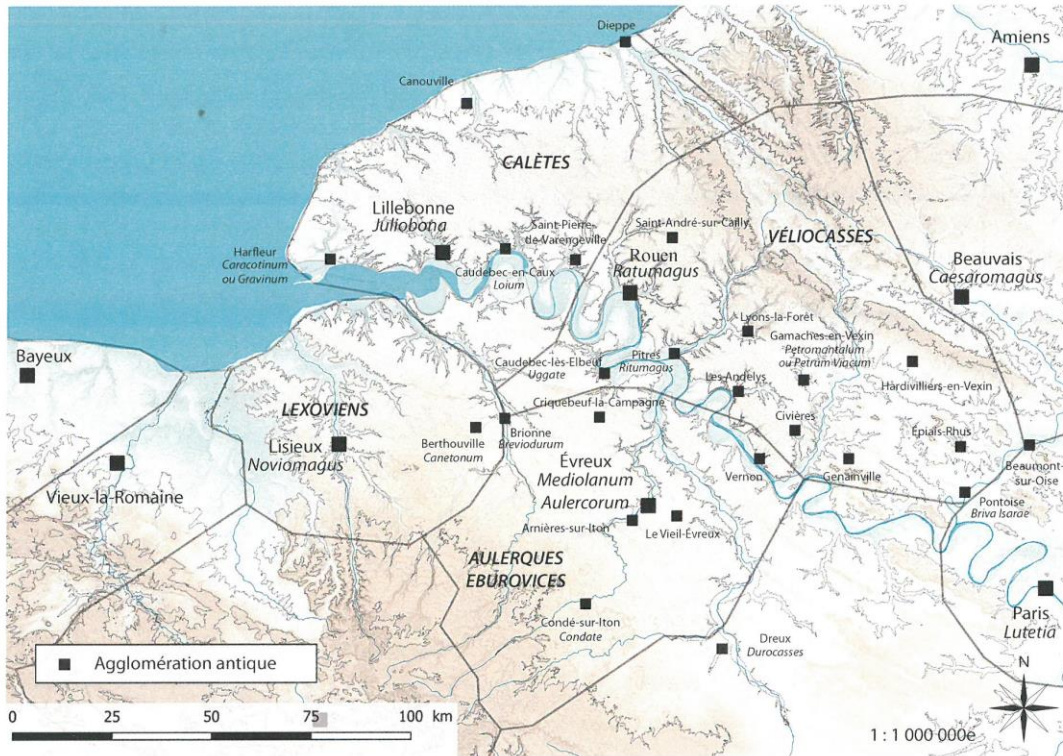


Figure 5 : Carte des agglomérations antiques. © J. Spiesser.

Plusieurs agglomérations ont également un nom qui fait référence à leur place dans les circuits de communication. Le nom *Condate* (Condé-sur-Iton) indique qu'il s'agit d'un confluent, à savoir qu'elle se situe au croisement de plusieurs routes⁶². Le nom *ritum* (gué) n'est pas le seul indice témoignant de la traversée d'un cours d'eau puisque le terme *briva* pointe la présence d'un pont ou d'un passage à gué⁶³. Le préfixe *Brevio-* du nom antique de Brionne (*Breviodurum*) est dérivé de *Briva* (pont ou passage à gué), associé au suffixe *-durum*, indiquant que ce pont est fortifié⁶⁴. Les villes gauloises dont l'occupation a perduré pendant la période romaine semblent avoir gardé leur ancien nom, à l'instar de *Loium* (Caudebec-en-Caux), voire de *Canetonum*

60. R. BEDON, *op. cit.* [n. 31], 1999, p. 253.

61. W. VAN ANDRINGA, *op. cit.* [n. 32], 2015, p. 24.

62. ID., *Ibid.*

63. R. BEDON, *op. cit.* [n. 31], 1999, p. 243.

64. Philippe LANNIER, «Les voies de communication antiques de la cité des *Lexovii*», *Annales de Normandie*, 35^e année, n° 3, 1985, p. 216.

(Berthouville) où un éventuel sanctuaire gaulois a été révélé en prospection géophysique et d'*Uggate* (Caudebec-lès-Elbeuf) qui a livré plusieurs incinérations de La Tène D.

La répartition des préfixes montre un alignement de quatre agglomérations dont le nom se termine par le suffixe *-magus*, indiquant qu'elles possèdent une fonction commerciale préminente (fig. 6). Il est donc envisageable qu'il existe un axe est-ouest dédié aux marchés, c'est-à-dire à la concentration et la redistribution des biens. Le centre de cet axe apparaît étroitement lié aux points de passage de cours d'eau, dont l'éventuelle origine gauloise peut être soulevée compte tenu du rapprochement des aires de répartition des noms celtiques et de ceux indiquant la proximité d'un pont ou d'un gué.

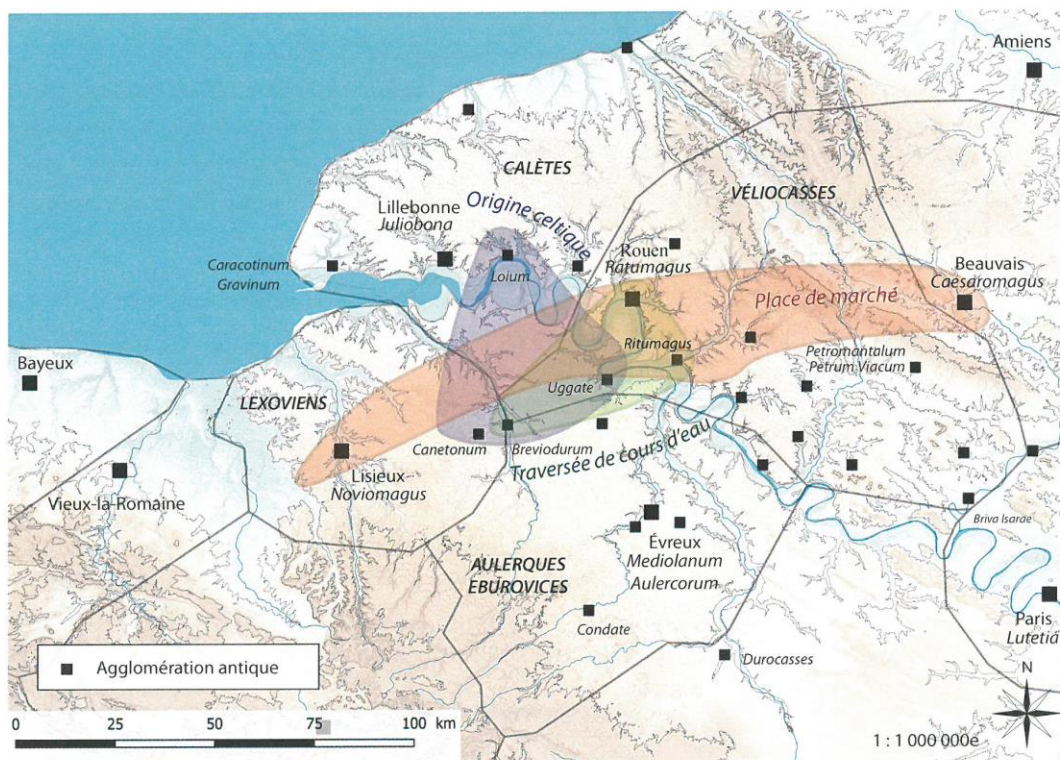


Figure 6: Analyse spatiale de l'étymologie. © J. Spiesser.

Conclusion

La mise à jour de nos connaissances des villes antiques de la basse vallée de la Seine comble un vide laissé dans les synthèses récentes et permet également de proposer de nouvelles hypothèses sur la localisation longuement débattue de trois villes antiques: *Gravinum*, *Ritumagus* et *Petromantalum*. *Gravinum* devant être envisagé comme l'ancien nom de la ville d'Harfleur, avant qu'il ne devienne *Caracotinum*. Compte tenu des distances mentionnées dans les itinéraires anciens et de l'analyse étymologique, un rapprochement peut être fait entre *Ritumagus* et la ville antique de Pîtres. Il en est de même pour *Petromantalum*, devenu par la suite *Petrum viacum*, qui

correspondrait à l'agglomération gallo-romaine récemment mise au jour sur la commune de Gamaches-en-Vexin. L'analyse étymologique des noms de villes antiques révèle aussi l'alignement de quatre villes comportant le suffixe *-magus*, indiquant peut-être un ancien axe dédié aux marchés, traversant le territoire du nord-est au sud-ouest. Un ancien point de traversée de la Seine aux alentours du secteur Rouen/Pîtres/Caudebec-lès-Elbeuf, est aussi à considérer au vu de l'analyse étymologique, point de passage qui pourrait se situer à Alizay⁶⁵.

Mises en parallèle avec les autres synthèses récentes sur les villes antiques, les données de la basse vallée de la Seine montrent que le secteur était autrefois particulièrement urbanisé, notamment en ce qui concerne les Calètes et les Véliocasses. Avec une densité d'environ 3,5 villes attestées pour 1 000 km², ces territoires étaient peut-être davantage urbanisés que l'ouest de la Lyonnaise où l'on dénombre entre 0,5 et 0,9 agglomération pour 1 000 km²⁶⁶, et la région Centre, avec un maximum de 2,6 agglomérations connues pour 1 000 km²⁶⁷. Au nord de la Seine, ces villes majoritairement créées au début de l'Antiquité forment un réseau structuré, voire planifié à l'échelle provinciale, avec une douzaine de pôles urbains espacés de 15 km les uns des autres. Ces derniers formaient un réseau de villes disposées en lignes le long de la Seine. Les aires urbaines de ces quatre cités de la basse vallée de la Seine témoignent de dynamiques communes. Celles-ci se sont étalées dans le courant des 1^{er} et 2^e siècles après J.-C. pour généralement atteindre des superficies de plusieurs dizaines d'hectares. Dans le même temps, elles se sont dotées de monuments publics, d'abord de sanctuaires, puis de théâtres à partir de la seconde moitié du 1^{er} siècle et de thermes au cours du siècle suivant. Le 3^e siècle est le cadre d'un changement brutal dans le fait urbain. Certaines capitales de cités sont ainsi incendiées dans la seconde moitié du 3^e siècle et ne seront pas reconstruites avant le Moyen Âge. D'autres quartiers périphériques sont également abandonnés bien qu'épargnés par les flammes, comme à Lisieux ou Évreux. À partir de cette période, l'espace urbain des villes s'est resserré à l'intérieur de nouvelles enceintes urbaines, construites entre la fin du 3^e siècle et le début du 4^e siècle. Les données sur les villes antiques amènent à s'interroger sur la place économique de l'axe que constitue la Seine dans les Gaules, notamment par la présence de ce réseau d'agglomérations mis en place au début de l'Antiquité, mais aussi à se poser des questions sur leur devenir et l'origine des incendies qui ont ravagé certaines capitales de cités dans la seconde moitié du 3^e siècle.

65. C. MARCIGNY *et al.*, *op. cit.* [n. 49], 2012, p. 21.

66. C. BATAUDY *et al.*, *op. cit.* [n. 1], 2012.

67. Ch. CRIBELLIER, A. FERDIÈRE (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, Tours, 42^e suppl. 2012.